

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 octobre 2009

OUVERTURE À LA CONCURRENCE DES JEUX D'ARGENT EN LIGNE - (n° 1860)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENTSN^{os} 1017 à 1025

présentés par
Mme Fourneyron, M. Jean-Michel Clément et M. Bapt

ARTICLE 26

Après le mot :

« contre »,

rédigé ainsi la fin de l'alinéa 13 :

« les addictions dont deux médecins ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il est important de prendre en compte la problématique des addictions et non pas de la seule addiction au jeu. La question des addictions est en effet générale ; l'addiction aux jeux peut rejoindre, s'ajouter ou se substituer à d'autres addictions.

Ces amendements identiques ont été déposés par 27 membres du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche :

Adt n°	1017	de Mme Fourneyron, MM. Jean-Michel Clément et Bapt
Adt n°	1018	de MM. Gorce, Dussopt et Duron
Adt n°	1019	de Mme Filippetti, MM. Roy et Le Roux
Adt n°	1020	de Mme Delaunay, M. Nayrou et Mme Mazetier
Adt n°	1021	de M. Gaubert, Mme Lemorton et M. Brottes
Adt n°	1022	de MM. Juanico, Villaumé et Rogemont
Adt n°	1023	de MM. Hutin, Blisko et Jean-Marie Le Guen
Adt n°	1024	de MM. Pupponi, Le Bouillonnet et Likuvalu
Adt n°	1025	de MM. Mallot, Ayrault et Mme Hoffman-Rispal